

## Les personnels de l'Éducation nationale en 2013-2014 : des effectifs enseignants en hausse

■ À la rentrée 2013, un peu plus d'un million de personnes relèvent de l'Éducation nationale, secteurs public et privé sous contrat confondus. Leur nombre a augmenté de plus de 1 % par rapport à 2012. Les effectifs des enseignants progressent (près de 2 %), ceux des non-enseignants sont en léger recul. Les trois quarts des personnels de catégorie A de la fonction publique d'État exercent à l'Éducation nationale. Les femmes sont les plus nombreuses dans l'ensemble de cette population et leur part est plus forte parmi les jeunes enseignants. La moyenne d'âge des enseignants du secteur public varie fortement sur l'ensemble du territoire. Ceux qui débutent leur carrière sont proportionnellement plus nombreux en éducation prioritaire, parmi les remplaçants et les multi-affectés.

Nadine Esquieu  
et Danielle Prouteau, DEPP-A2

■ En 2013, 1,05 million de personnes, soit près de la moitié des effectifs de la fonction publique d'État (44,3 %), exercent leur activité professionnelle au titre de l'enseignement scolaire dans les secteurs public et privé du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Leur nombre a progressé de 1,3 % par rapport à 2012 (FIGURE 1, voir « en savoir plus »). Les enseignants représentent 81,4 % de cette population. Le nombre des titulaires marque un léger fléchissement (- 0,3 %) tandis que celui des non-titulaires (15,4 % des effectifs), dont plus de la moitié sont des assistants d'éducation, a fortement augmenté en 2013 (+ 10,9 %). Les agents titulaires appartiennent très majoritairement à la catégorie A (93,8 %) et représentent environ les trois quarts des effectifs de cette même catégorie dans la fonction publique d'État. Leur nombre est relativement stable depuis 2012 (+ 0,2 %). Les catégories B et C sont nettement moins représentées (environ 3 % chacune) et reculent respectivement de 2,8 % et 0,3 %.

### Une hausse du nombre des enseignants en 2013

Plus de 8 agents relevant de l'Éducation nationale sur 10 appartiennent à un corps enseignant. Une large part d'entre

eux relève du secteur public (84,2 %). Ils sont plus nombreux dans le second degré, quel que soit le secteur (FIGURE 2). Entre 2012 et 2013, leurs effectifs augmentent de 1,7 %, plus fortement dans le secteur public (1,9 %) que dans le secteur privé (0,7 %). La hausse est plus marquée dans le premier degré que dans le second. Le recrutement d'environ 16 500 admissibles contractuels à la session exceptionnelle des concours enseignants, au titre de l'année scolaire 2013-2014, explique largement cette évolution. Ces contractuels, qui ont été recrutés pour une durée d'un an, ont effectué un service à temps incomplet (un tiers de temps de l'obligation de service des corps auxquels ils postulaient). Le nombre des non-titulaires a donc fortement augmenté (+ 56,3 % dans le public et + 7,4 % dans le privé) et se traduit par une hausse globale de 1 % du volume de travail en équivalent temps plein (ETP) de l'ensemble des enseignants.

### Un renouvellement des effectifs enseignants assuré

Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche recrute des personnels enseignants, DIEO, ASS et ITRF par voie de concours afin de faire face aux départs en retraite et assurer le

## 2 – Répartition des enseignants des secteurs public et privé, par degré d'enseignement

		Effectifs 2013	% sur total	Évolution des effectifs 2012-2013	Effectifs ETP 2013	Évolution des effectifs ETP 2012-2013
<b>Secteur public</b>	Premier degré	341 631	39,7	2,1	325 078	1,1
	Second degré	382 678	44,5	1,7	368 829	1,0
	Titulaires	681 595	79,2	-0,3	661 572	-0,1
	Non-titulaires	42 714	5,0	56,3	32 335	32,6
	<b>Ensemble premier et second degrés</b>	<b>724 309</b>	<b>84,2</b>	<b>1,9</b>	<b>693 907</b>	<b>1,0</b>
<b>Secteur privé</b>	Premier degré	44 520	5,2	1,2	41 303	0,7
	Second degré	91 689	10,7	0,5	84 506	0,3
	Ensemble sur échelle de rémunération de titulaires	111 755	13,0	-0,6	106 148	-0,5
	Ensemble sur échelle de rémunération de non-titulaires	24 454	2,8	7,4	19 662	5,6
	<b>Ensemble premier et second degrés</b>	<b>136 209</b>	<b>15,8</b>	<b>0,7</b>	<b>125 810</b>	<b>0,4</b>
<b>Ensemble des enseignants</b>	<b>860 518</b>	<b>100,0</b>	<b>1,7</b>	<b>819 716</b>	<b>1,0</b>	

Champ : personnels enseignants en activité au MENESR.

Source : MENESR-DEPP, fichiers de paye.

renouvellement de cette population. En 2013, 16 400 enseignants ont pris leur retraite et 19 100 postes ont été pourvus par des admis au concours externe. En 2012, pour 15 900 départs, 12 400 enseignants ont été recrutés par la même voie (FIGURE 3).

On définit ici le taux de couverture comme étant le rapport entre le nombre de postes pourvus et celui des départs en retraite. Ce taux est différent selon les filières professionnelles (FIGURE 4).

La forte augmentation du nombre de postes offerts aux concours enseignants à la session 2013 conjuguée à celle du nombre des admis expliquent largement la progression du taux de couverture, tant dans le premier degré public (pour 10 départs en 2013, 13 recrutements ont eu lieu contre 8 en 2012) que dans le second degré public (11 postes pourvus pour 10 départs en 2013, 8 en 2012).

### Une féminisation qui s'accroît chez les enseignants

La population enseignante exerçant dans l'enseignement scolaire est majoritairement féminine (70 %). Cette féminisation est plus forte dans le secteur privé (74,3 % contre 69,2 % dans le public) et dans le premier degré (privé : 91,1 %, public : 81,4 %).

Dans le secteur public, les femmes sont massivement représentées dans le corps des professeurs des écoles (81,6 % en 2013), dont le salaire net mensuel est inférieur à celui des certifiés et

des professeurs d'éducation physique et sportive (Peps) et à celui des professeurs de lycée professionnel (PLP), malgré une grille indiciaire identique. Les primes, qui englobent les heures supplémentaires, sont en effet moins fréquentes et moins élevées dans le premier degré. Par ailleurs, les professeurs des écoles passent plus rarement à la hors classe (3 % des promovables l'ont été dans le premier degré, contre 7 % dans le second degré en 2013.). Les professeurs des écoles ont donc un déroulement de carrière moins favorable que les certifiés et Peps, corps moins féminisés (respectivement 62,1 % et 49,2 % en 2013). Les femmes sont encore moins présentes parmi les professeurs agrégés (51,6 %) et les professeurs de chaire supérieure (32,8 %).

La féminisation se renforce avec l'arrivée de nouvelles générations. La part des femmes est d'autant plus forte que les enseignants sont jeunes, quel que soit le secteur : parmi les professeurs des écoles par exemple, 88,8 % des moins de 30 ans sont des femmes et 72,4 % des 50 ans et plus. Ces parts sont de 71,3 % et 59,9 % chez les professeurs certifiés, 59,6 % et 48,4 % chez les agrégés.

### Des enseignants plus jeunes dans le premier degré, des différences d'âge importantes entre les zones géographiques

Les enseignants sont en moyenne plus jeunes dans le premier degré (public :

41,4 ans, privé : 42,9 ans) que dans le second (respectivement 43,3 ans et 44,8 ans). Dans le secteur public, l'âge moyen d'un professeur des écoles est de 41,6 ans, celui d'un professeur certifié et Peps est de 43 ans. Les professeurs agrégés sont plus âgés (44,3 ans), de même que les PLP (45,8 ans).

En moyenne, 11,4 % des enseignants du premier degré public sont âgés de moins de 30 ans et 23,9 % ont 50 ans ou plus (FIGURE 5). Le ratio entre ces deux tranches d'âge varie fortement entre les départements. Dans ceux d'Île-de-France, du Nord, de l'Est, dans le Cantal, en Ille-et-Vilaine ou dans la Sarthe, on compte entre 11 et 20 enseignants âgés de 50 ans et plus pour 10 enseignants de moins de 30 ans. Dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, en Guadeloupe, ce rapport est bien différent : entre 52 et 62 enseignants ont 50 ans et plus pour 10 de moins de 30 ans.

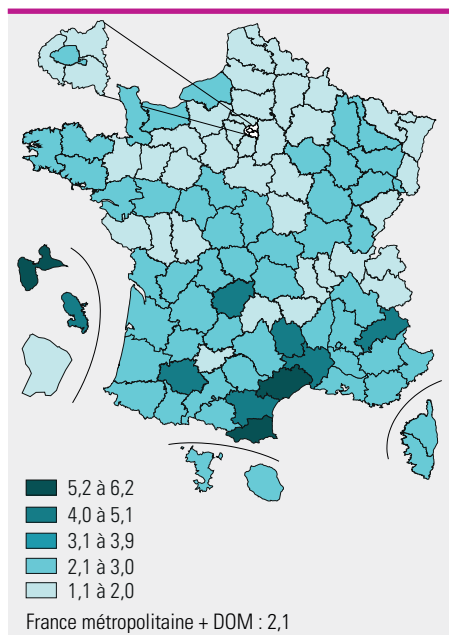
Dans le second degré public, les disparités géographiques sont proches de celles observées dans le premier degré (FIGURE 6). Les académies d'Île-de-France, d'Amiens, du Centre (Orléans-Tours, Dijon), sont plus jeunes (entre 11 et 28 enseignants de 50 ans et plus pour 10 de moins de 30 ans) que celles du littoral Ouest. Celle de Montpellier est caractérisée par un nombre particulièrement élevé d'enseignants âgés : pour 10 d'entre eux de moins de 30 ans, 120 ont 50 ans ou plus.

### Des enseignants en début de carrière surreprésentés parmi les remplaçants, les multi-affectés et en éducation prioritaire

Les enseignants du premier degré exercent principalement en école maternelle ou élémentaire. Dans le second degré, 1 enseignant sur 2 est affecté en collège ou en section d'enseignement général adapté (Segpa), près de 1 sur 3 en lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et 1 sur 7 en lycée professionnel ou en section d'enseignement professionnel en LEGT (SEP).

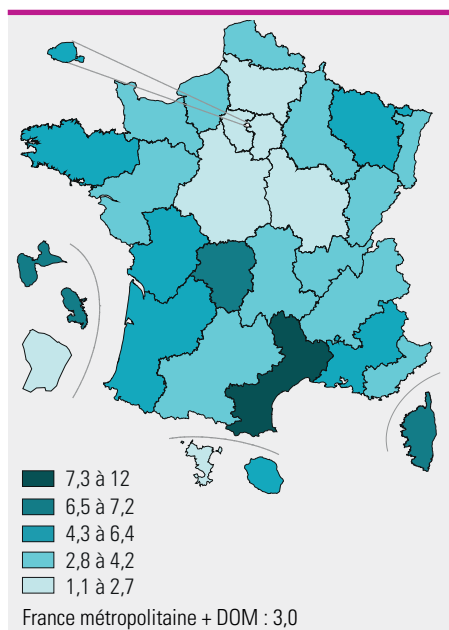
Parmi les enseignants titulaires du premier degré public, 12,2 % sont

**5 – Enseignants du premier degré public : ratio des 50 ans et plus / moins de 30 ans en 2013-2014**



Champ : personnels enseignants en activité au MENESR  
Source : fichier de paye 2014.

**6 – Enseignants du second degré public : ratio des 50 ans et plus / moins de 30 ans en 2013-2014**

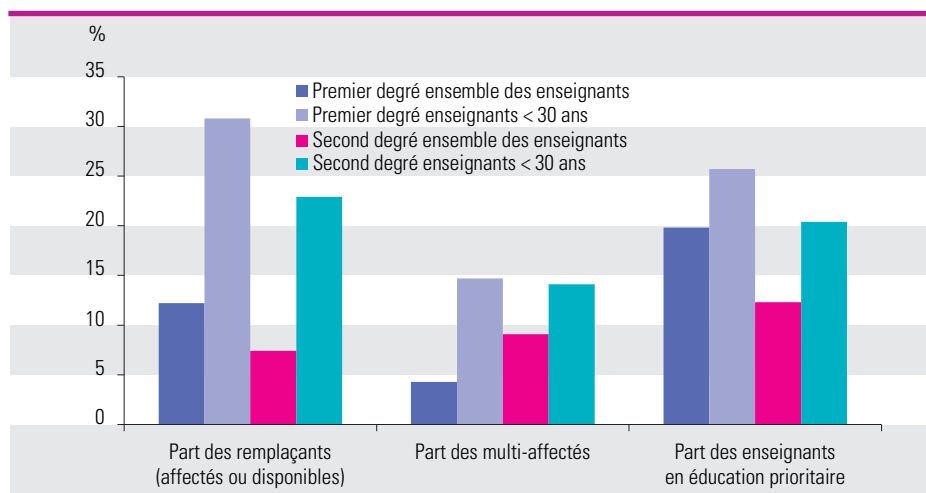


Champ : personnels enseignants en activité au MENESR  
Source : fichier de paye 2014.

remplaçants. Cette part passe à 30,8 % parmi les enseignants de moins de 30 ans (FIGURE 7).

Dans le second degré, 7,4 % des titulaires sont remplaçants sur zone de remplacement. Il s'agit majoritairement de professeurs certifiés et de Peps. Ils

**7 – Part des enseignants titulaires du secteur public remplaçants, affectés dans plusieurs écoles/établissement, en éducation prioritaire en 2013-2014 (%)**



Champ : personnels enseignants en activité au MENESR. Source : annuaires Agape, EPP.

constituent 22,9 % des moins de 30 ans. Les enseignants titulaires multi-affectés représentent 4,3 % de la population enseignante du premier degré et 9,1 % de celle du second degré. Quasiment tous les enseignants titulaires multi-affectés du secteur public n'ont pas plus de deux affectations, à l'exception des professeurs des écoles : 29,4 % d'entre eux sont affectés dans trois écoles différentes, 18 % dans quatre, voire plus (respectivement 37 % et 26 % pour les moins de 30 ans).

Une part plus importante d'enseignants exerce en éducation prioritaire dans le premier degré (19,8 %) que dans le second (12,3 %). La part des enseignants de moins de 30 ans affectés dans un établissement relevant de ce dispositif est supérieure à celle de l'ensemble des enseignants : 25,7 % dans le premier degré, 20,4 % dans le second degré.

**Les effectifs des personnels non enseignants régressent légèrement**

En 2013, l'Éducation nationale compte 195 800 personnels non enseignants. La légère baisse d'effectifs enregistrée par rapport à 2012 (- 0,4 %) (FIGURE 8) est essentiellement due à celle du nombre de non-titulaires (- 1 %), celui des titulaires demeurant globalement stable (+ 0,1 %) avec une grande diversité de situations au sein et entre les différentes filières professionnelles. Entre

2012 et 2013, l'évolution du volume des ETP suit la même tendance que les effectifs physiques : stable pour les titulaires (+ 0,2 %) en baisse de 1 % pour les non-titulaires, il diminue globalement de 0,3 %.

Les personnels de direction, d'éducation, d'inspection et d'orientation (DIEO) constituent la population la plus importante (62,4 %) des non-enseignants. Cette filière professionnelle regroupe des fonctions très variées : chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation, corps d'inspection, conseillers d'orientation ou assistants d'éducation. Les établissements d'enseignement, les services départementaux de l'Éducation nationale (SDEN) et les rectorats sont leurs principaux lieux d'exercice. Les effectifs physiques des DIEO diminuent globalement de 0,7 % en 2013 mais la baisse la plus forte a lieu chez les assistants d'éducation (- 1 %), agents non titulaires qui constituent presque la moitié des effectifs de cette filière. Les recrutements effectués en 2013 permettent cependant le renouvellement des personnels de direction, d'inspection et d'éducation pour les deux années consécutives (10 départements, 10 recrutements) (FIGURES 3 ET 4). Un tiers des non-enseignants sont des agents administratifs, sociaux et de santé (ASS). Ils ont en charge des missions dans des domaines tels que le pilotage et la mise en œuvre des politiques éducatives, la santé scolaire, la logistique, les ressources humaines. Ils exercent

## 8 – Répartition des personnels non enseignants par filière professionnelle et statut

		Effectifs 2013	% sur total	Évolution des effectifs 2012-2013	Effectifs ETP 2013	Évolution des effectifs ETP 2012-2013
Personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation (DIEO)	Direction	13 237	6,8	0,3	13 237	0,3
	Éducation	11 540	5,9	0,7	11 394	0,7
	Inspection	3 358	1,7	-0,4	3 358	-0,4
	Orientation	3 934	2,0	-0,7	3 797	-0,6
	Assistance éducative	90 073	46,0	-1,0	65 454	-1,0
<b>Ensemble personnels DIEO, dont assistants d'éducation, maîtres d'internat et surveillants d'externat</b>		<b>122 142</b>	<b>62,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>97 239</b>	<b>-0,6</b>
Personnels administratifs, sociaux et de santé	Filière administrative	50 922	26,0	0,1	49 325	0,2
	Filière santé	12 974	6,6	0,1	11 908	0,4
	Filière technique	618	0,3	-11,7	613	-11,6
<b>Ensemble personnels ASS, y compris contractuels hors santé</b>		<b>64 514</b>	<b>32,9</b>	<b>0,0</b>	<b>61 847</b>	<b>0,1</b>
<b>Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation</b>		<b>9 160</b>	<b>4,7</b>	<b>0,5</b>	<b>8 908</b>	<b>0,6</b>
<b>Ensemble titulaires</b>		<b>99 191</b>	<b>50,7</b>	<b>0,1</b>	<b>96 767</b>	<b>0,2</b>
<b>Ensemble non-titulaires</b>		<b>96 625</b>	<b>49,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>71 227</b>	<b>-1,0</b>
<b>Ensemble titulaires et non-titulaires</b>		<b>195 816</b>	<b>100,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>167 994</b>	<b>-0,3</b>

Champ : personnels non enseignants en activité au MENESR.

Source : MENESR-DEPP, fichiers de paye.

principalement dans les établissements scolaires, en rectorat, SDEN ou en administration centrale. Leur nombre est du même ordre qu'en 2012, même si la filière technique, déjà très réduite, perd 11,7 % de ses effectifs.

Néanmoins, les recrutements, dont le nombre baisse en 2013, ne suffisent pas à renouveler les effectifs des ASS : pour 10 départs en retraite en 2013, 5 agents sont remplacés, contre 6 en 2012 (FIGURES 3 ET 4).

Les ingénieurs et personnels techniques

de recherche et de formation (ITRF) sont peu nombreux (4,7 %). Une majorité d'entre eux sont de catégorie C et appartiennent plus particulièrement aux branches d'activité professionnelles scientifiques (chimie, sciences du vivant). Ils sont prioritairement affectés dans les établissements scolaires. Les ITRF de catégories A et B, employés surtout en rectorat ou en administration centrale, sont plus souvent spécialisés en informatique. Le nombre des ITRF augmente légèrement en 2013 (+ 0,5 %).

La féminisation varie fortement entre les filières professionnelles des personnels non enseignants. Les femmes représentent 67,2 % des DIEO. Les personnels de direction, les plus nombreux parmi les titulaires de cette filière, comptent 47,2 % de femmes mais la féminisation est plus forte parmi les conseillers principaux d'éducation (71,3 %) ou les personnels d'orientation (83,9 %). Les corps relevant des filières administratives sont d'autant plus féminisés que la catégorie hiérarchique est peu élevée : 92 % des catégories C sont des femmes contre 60,5 % des catégories A. Plus de 9 agents sur 10 exerçant dans le domaine de la santé sont des femmes. ■

### en savoir plus

➔ Pour accéder aux FIGURES 1, 3 ET 4, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

## SOURCES ET CHAMP

### Source

**Bilan social national** (BSN) du MENESR (éditions 2012-2013 et 2013-2014). Cette publication annuelle dresse un panorama de l'ensemble des personnels de ce ministère. Il est composé de deux parties distinctes. La première est consacrée aux personnels relevant de l'enseignement scolaire. La seconde concerne les agents en charge des missions de formation supérieure, de recherche universitaire et de la vie étudiante. Seule la première partie du *Bilan social national* (personnels relevant de l'enseignement scolaire), a été exploitée. Les questions abordées recouvrent des thèmes développés dans le BSN, parmi lesquelles les effectifs, les rémunérations, les concours, la mobilité géographique, les retraites ou les lieux d'exercices. Les sources utilisées sont mentionnées au début de chacun des chapitres respectifs.

### Champ

Personnels en position d'activité exerçant leurs fonctions au titre des programmes de la mission interministérielle « Enseignement scolaire » (MIES) du budget de l'État, à l'exclusion de l'enseignement technique (programme 143) : programme 140 (Enseignement scolaire public du premier degré), 141 (Enseignement scolaire public du second degré), 230 (Vie de l'élève), 139 (Enseignement privé du premier et du second degrés), 214 (Soutien de la politique de l'Éducation nationale). Les effectifs des personnels sont présentés en fonction du corps auquel ils appartiennent. Un professeur des écoles affecté dans le second degré en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) est pris en compte dans les corps du premier degré public. En revanche, les enseignants du second degré exerçant dans l'enseignement supérieur figurent seulement parmi ceux de l'enseignement supérieur et ne sont pas comptabilisés parmi les enseignants du second degré. ■